

PAF

Plan d'aménagement forestier

Réalisé par :



et
Rémi Morin ing. f.

19 août 2017

Identification du producteur forestier :

Nom du propriétaire :

Représentant :

Adresse postale : 1394 chemin de Saint-Julien, Saint-Julien (Qc), G0N 1B0

Téléphone :

Numéro de producteur forestier : non déterminé

Localisation de la propriété :

Cadastre	Municipalité	Unité d'évaluation	Zonage	Rang	Lots	Superficie forestière	Superficie totale (ha)
Wolfestown (2724)	St-Julien (31035)	3293 82 1560	Vert	1	27H-P	9.28	11.52
					27G-P	13.53	14.21
					27-F-P	2.68	7.92
					27E	6.00	6.29
					27D	6.07	8.21
					27C	2.65	8.56
					27B	10.33	10.33
					27A-P	7.93	15.35
					26D-P	10.16	18.86
					26C-P	11.94	19.48
					26A	8.5	20.28
						89.05	141.01

MRC : des Appalaches (310)

Objectif du producteur forestier : Production forestière et agricole, aménagement forestier et faunique, utilisation récréative.

Numéro du PAF : 1908 2017 07020 01

*La superficie inscrite sur le compte de taxes municipales ne concorde pas avec la superficie réelle sur le terrain. C'est la superficie réelle, mesurée sur le terrain et à l'aide de photos aériennes qui sera utilisée dans le plan d'aménagement forestier.

Photo aérienne de la forêt (2013):



Feuillet: 21 E14 NO

Plan de la forêt (zone forestière):



Éléments sensibles devant être considérés de façon particulière pour fins de protection :

- Présence d'un ruisseau en bordure des peuplements: 3, 4, 9, 26, 28, 29, 30 et 31
- Un cours d'eau traverse les peuplements : 1, 28 et 29
- Présence de secteurs mal drainé dans le peuplement: 31
- Présence de bâtiments dans le peuplement : 1
- La propriété se trouve dans une aire de confinement du cerf de Virginie

Description de la forêt (peuplements) :

No. Peupl.	Type de peuplement	Espèces arborées (strate supérieure)	Densité et hauteur (m)	Âge	Superficie (ha)
1	Agricole	-	-	-	48.46
2	Non forestier	-	-	-	3.50
3	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, épinette noire, peuplier faux-tremble, érable rouge	Normal (B) 17 à 20	45 à 60	2.86
4	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, épinette blanche, peuplier faux-tremble, érable rouge, bouleau jaune	Normal (B) 18 à 20	50 à 60	3.19
5	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, érable rouge, bouleau à papier	Faible (C) 12	30	3.12
6	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, mélèze laricin, érable rouge, bouleau jaune, peuplier faux-tremble	Normal (B) 12 à 16	40 à 50	1.36
7	Feuillu intolérant à sapins	Peuplier faux-tremble, peuplier baumier, érable rouge, sapin baumier, saule	Forte-Normal (A-B) 10 et 18	30 et 50	3.67
8	Sapinière à bouleau jaune	Sapin baumier, bouleau jaune, érable rouge, cèdre	Forte (A) 8 à 10	20 à 30	5.60
9	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, épinette blanche, mélèze laricin, cèdre, érable rouge, bouleau à papier, peuplier faux-tremble	Normal (B) 14 à 18	50 à 60	2.81
10	Résineux à feuillues intolérants	Sapin baumier, épinette blanche, mélèze laricin, cèdre, érable rouge, bouleau à papier	Normal (B) 12 à 18	30 à 50	1.75
11	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, bouleau à papier, bouleau jaune, érable rouge	Normal (B) 12 à 16	30 à 50	4.70
12	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, peuplier faux-tremble, bouleau jaune, érable rouge	Normal (B) 16 à 20	50	1.61

(suite à l'autre page)

(suite)

No. Peupl.	Type de peuplement	Espèces arborées (strate supérieure)	Densité et hauteur (m)	Âge	Superficie (ha)
13	Résineux à feuillues intolérants	Pruche du Canada, sapin baumier, cèdre, érable rouge, bouleau à papier, peuplier faux-tremble	Faible (C) 12 à 16	40 à 60	2.04
14	Dénudé	-	-	-	1.08
15	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, pruche du Canada, érable rouge, bouleau jaune	Forte-Normal (A-B) 10 à 14	30	2.31
16	Feuillu intolérant à sapins	Érable rouge, bouleau jaune, sapin baumier	Très faible (D) 12 à 15	30	1.65
17	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, bouleau gris, érable rouge	Forte-Normal (A-B) 10 à 14	30 à 40	2.73
18	Feuillu intolérant à sapins	Érable rouge, bouleau à papier, sapin baumier, pruche du Canada	Forte (A) 8 et 17	30 et 50	0.91
19	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, érable rouge	Faible (C) 2 à 6	5 à 10	2.05
20	Feuillu intolérant à sapins	Érable rouge, bouleau à papier, sapin baumier, pruche du Canada	Normal (B) 12 et 19	30 et 50	3.30
21	Résineux (pacage forestier)	Sapin baumier, épinette blanche, cèdre	Faible (C) 17 à 19	50	5.53
22	Résineux	Sapin baumier, épinette noire, pin blanc, érable rouge, peuplier faux-tremble	Forte-Normal (A-B) 10 à 22	30 et 50 et 70	4.12
23	Sapinière à feuillues tolérants	Sapin baumier, épinette rouge, pin blanc, cèdre, mélèze laricin, érable rouge, bouleau jaune, saule	Faible (C) 10 et 19	25 et 50	9.43

(suite à l'autre page)

(suite)

No. Peupl.	Type de peuplement	Espèces arborées (strate supérieure)	Densité et hauteur (m)	Âge	Superficie (ha)
24	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, pruche du Canada, épinette noire, pin blanc, cèdre, érable rouge, bouleau à papier	Forte-Normal (A-B) 12 à 18	30 et 50 et 70	3.44
25	Pessière à sapins	Épinette noire, sapin baumier, cèdre	Normal (B) 17 à 19	50	0.89
26	Feuillu intolérant à épinettes	Peuplier baumier, peuplier faux-tremble, épinette blanche, cèdre, mélèze laricin, saule	Normal (B) 15 à 17	30 à 50	1.41
27	Résineux	Cèdre, pin blanc, épinette blanche, sapin baumier, saule	Faible (C) 10 à 12	25 à 50	1.09
28	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, épinette blanche, peuplier faux-tremble, érable rouge	Forte-Normal (A-B) 17 à 20	50	3.65
29	Feuillu intolérant à sapins	Peuplier faux-tremble, érable rouge, bouleau jaune, sapin baumier	Normal-Faible (B-C) 12 à 18	30 à 50	3.13
30	Sapinière à feuillues tolérants	Sapin baumier, épinette blanche, bouleau à papier, orme d'Amérique, cèdre	Normal (B) 17 à 19	50 à 60	1.13
31	Sapinière humide	Aulne, sapin baumier, épinette blanche, bouleau à papier, frêne noir, peuplier faux-tremble, érable rouge	Normal-Faible (B-C) 12 à 18	30 à 50	2.59
32	Résineux	Épinette blanche, sapin baumier, cèdre	Normal (B) 6 à 12	10 à 30	1.30
33	Sapinière à sapins	Sapin baumier, épinette blanche, cèdre, peuplier baumier	Normal-Faible (B-C) 15 à 17	50	0.28

(suite à l'autre page)

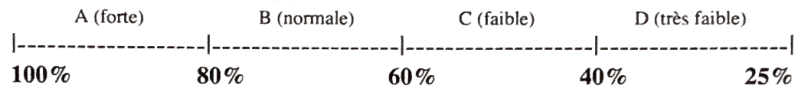
(suite)

No. Peupl.	Type de peuplement	Espèces arborées (strate supérieure)	Densité et hauteur (m)	Âge	Superficie (ha)
34	Sapinière à feuillues intolérants	Sapin baumier, épinette blanche, peuplier baumier, bouleau jaune, érable rouge	Forte-Faible (A-C) 10 à 12	20 à 30	1.23
35	Chemins	-	-	-	3.09

141.01

Sources : visite terrain, inventaire forestier et photo aérienne.

Classes de densité du couvert forestier



Description des volumes (estimation) :

No. Peupl.	Superficie (ha)	Surface terrière (m ² /ha)	Volume sapin-épinette (m ³ app./ha)	Volume autres résineux (m ³ app./ha)	Volume Peup.-Tremble (m ³ app./ha)	Volume autres feuillus (m ³ app./ha)	Volume total (m ³ app.)
1	48.46	0	0	0	0	0	0.0
2	3.50	0	0	0	0	0	0.0
3	2.86	22	160	0	25	15	572.0
4	3.19	28	180	0	40	35	813.5
5	3.12	10	60	0	0	15	234.0
6	1.36	16	95	10	5	10	163.2
7	3.67	8	15	0	35	15	238.6
8	5.60	4	0	0	0	20	112.0
9	2.81	20	115	0	0	45	449.6
10	1.75	20	60	15	0	75	262.5
11	4.70	18	90	0	0	45	634.5
12	1.61	14	70	0	40	15	201.3
13	2.04	16	10	65	0	45	244.8
14	1.08	0	0	0	0	0	0.0
15	2.31	12	50	15	0	0	150.2
16	1.65	0	0	0	0	0	0.0
17	2.73	12	50	0	0	25	204.8
18	0.91	12	40	10	0	50	91.0
19	2.05	0	0	0	0	0	0.0
20	3.30	20	25	10	0	140	577.5
21	5.53	10	145	0	0	0	801.9
22	4.12	14	70	15	10	20	473.8
23	9.43	8	40	15	0	15	660.1
24	3.44	16	80	30	0	15	430.0
25	0.89	17	135	5	0	0	124.6

(suite à l'autre page)

(suite)

No. Peupl.	Superficie (ha)	Surface terrière (m ² /ha)	Volume sapin-épinette (m ³ app./ha)	Volume autres résineux (m ³ app./ha)	Volume Peup.-Tremble (m ³ app./ha)	Volume autres feuillus (m ³ app./ha)	Volume total (m ³ app.)
26	1.41	9	10	5	45	5	91.7
27	1.09	6	10	20	0	0	32.7
28	3.65	18	90	0	55	15	584.0
29	3.13	12	30	0	50	15	297.4
30	1.13	22	160	5	0	35	226.0
31	2.59	8	35	0	0	25	155.4
32	1.30	8	40	0	0	0	52.0
33	0.28	10	80	0	0	0	22.4
34	1.23	6	20	0	0	10	36.9
35	3.09	0	0	0	0	0	0.0
141.01							8 938.0

*** Les volumes présents dans ce tableau ont été estimés lors de la visite terrain. Un inventaire plus approfondi serait nécessaire pour garantir la validité des résultats.

Équivalence des mesures :

1 hectare (ha) = 2,47 acres = 2,92 arpents carrés

1 corde = 3.625 mètres cubes apparent (m³app.)

1 corde/acre = 8,95 mètres cubes apparent/hectare (m³app./ha)

Travaux de mise en valeur suggérés par peuplement forestier :

No. Peupl.	Travaux suggérés	Commentaires	Superficie (ha)
1	Aucun	Secteur agricole	48.46
2	Aucun	Secteur non forestier	3.50
3	Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	Peuplement mature avec signes de dépérissement. Le peuplement devrait être complètement récolté pour éviter qu'un bon volume de bois soit perdu. Protéger la régénération et les sols lors de l'intervention. ATTENTION: peuplement en bordure d'un ruisseau permanent. (2 -C)	2.86
4	Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	Peuplement mature avec signes de dépérissement. Le peuplement devrait être complètement récolté pour éviter qu'un bon volume de bois soit perdu. Protéger la régénération et les sols lors de l'intervention. ATTENTION: peuplement en bordure d'un ruisseau permanent. (2 -C)	3.19
5	Laisser aller	Peuplement en croissance	3.12
6	Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	Peuplement mature. Le peuplement devrait être complètement récolté d'ici 5 à 10 ans pour éviter qu'un bon volume de bois soit perdu. Protéger la régénération et les sols lors de l'intervention. (3 -C)	1.36
7	Laisser aller ou coupe de récupération	Peuplement ayant été traité en coupe partielle il y a plus de 10 ans. Les tiges laissées lors de la dernière intervention pourraient être récupérées. Le peuplement pourrait aussi être laissé aller. (3 -C)	3.67
8	Éclaircie précommerciale	Jeune peuplement à dominance résineuse assez dense. Une éclaircie précommerciale permettrait d'augmenter la proportion de tiges résineuses dans le peuplement et de dégager les plus belles tiges pour en favoriser leur croissance. Il permettra aussi d'augmenter la proportion de bois de qualité à long terme dans le peuplement. (1 -C)	5.60
9	Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	Peuplement mature avec signes de dépérissement. Le peuplement devrait être complètement récolté pour éviter qu'un bon volume de bois soit perdu. Protéger la régénération et les sols lors de l'intervention. ATTENTION: peuplement en bordure d'un ruisseau permanent. (2 -C)	2.81

(suite à l'autre page)

(suite)

No. Peupl.	Travaux suggérés	Commentaires	Superficie (ha)
10	Laisser aller ou coupe de récupération	Peuplement ayant été traité en coupe partielle il y a plus de 10 ans. Les tiges laissées lors de la dernière intervention devraient être récupérées. (2 -C)	1.75
11	Coupe de récupération	Peuplement à dominance résineuse où les tiges de sapin baumier et de bouleau à papier sont généralement matures ou dépérissantes. Une coupe de récupération permettrait de récupérer ce volume dont la croissance est très faible et ainsi dégager les belles tiges de bouleau jaune et d'érable rouge. (2 -C)	4.70
12	Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	Peuplement mature. Le peuplement devrait être complètement récolté d'ici 5 à 10 ans pour éviter qu'un bon volume de bois soit perdu. Protéger la régénération et les sols lors de l'intervention. Les tiges de bouleau jaune et d'érable rouge pourraient également être laissées sur pied. (3 -C)	1.61
13	Laisser aller	Peuplement ayant déjà été traité en coupe partielle il y a plus de 10 ans.	2.04
14	Laisser aller	Revoir dans 10 ans	1.08
15	Laisser aller	Peuplement ayant déjà été traité en coupe partielle il y a plus de 10 ans.	2.31
16	Laisser aller	Peuplement en croissance, revoir dans 10 ans	1.65
17	Laisser aller	Peuplement en croissance, revoir dans 10 ans	2.73
18	Laisser aller	Peuplement en croissance, revoir dans 10 ans	0.91
19	Dégagement de régénération naturelle	Jeune peuplement en croissance. Un dégagement de régénération naturelle permettrait d'augmenter la proportion de tiges résineuses dans le peuplement et de dégager les plus belles tiges pour en favoriser leur croissance. (2 -C)	2.05
20	Coupe d'assainissement	Peuplement à dominance feuillu où les tiges de sapin baumier et de bouleau à papier sont généralement matures ou dépérissantes. Une coupe d'assainissement permettrait de récolter ce volume dont la croissance est très faible et ainsi dégager les belles tiges de bouleau jaune et d'érable rouge. (2 -C)	3.30

(suite à l'autre page)

(suite)

No. Peupl.	Travaux suggérés	Commentaires	Superficie (ha)
21	Laisser aller	Pacage forestier, tiges résineuses de mauvaises qualités.	5.53
22	Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	Peuplement mature. Le peuplement devrait être complètement récolté d'ici 5 à 10 ans pour éviter qu'un bon volume de bois soit perdu. Protéger la régénération et les sols lors de l'intervention. Les tiges de pin blanc devraient être laissées sur pied. (3 -C)	4.12
23	Laisser aller	Peuplement en croissance, revoir dans 10 ans	9.43
24	Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	Peuplement mature. Le peuplement devrait être complètement récolté d'ici 5 à 10 ans pour éviter qu'un bon volume de bois soit perdu. Protéger la régénération et les sols lors de l'intervention. Les tiges de pin blanc et de pruche du Canada devraient être laissées sur pied. (3 -C)	3.44
25	Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	Peuplement mature. Le peuplement devrait être complètement récolté d'ici 5 à 10 ans pour éviter qu'un bon volume de bois soit perdu. Protéger la régénération et les sols lors de l'intervention. Les tiges de pin blanc devraient être laissées sur pied. (3 -C)	0.89
26	Laisser aller	Peuplement en croissance en bordure d'un ruisseau permanent et d'un route principale, revoir dans 10 ans	1.41
27	Laisser aller	Pacage forestier, tiges résineuses de mauvaises qualités.	1.09
28	Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	Peuplement mature avec signes de dépérissement. Le peuplement devrait être complètement récolté pour éviter qu'un bon volume de bois soit perdu. Protéger la régénération et les sols lors de l'intervention. ATTENTION: peuplement en bordure d'un ruisseau permanent. (2 -C)	3.65
29	Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	Peuplement mature. Le peuplement devrait être complètement récolté d'ici 5 à 10 ans pour éviter qu'un bon volume de bois soit perdu. Protéger la régénération et les sols lors de l'intervention. Les tiges de bouleau jaune et d'érable rouge pourraient également être laissées sur pied. (3 -C)	3.13
30	Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	Peuplement mature avec signes de dépérissement. Le peuplement devrait être complètement récolté pour éviter qu'un bon volume de bois soit perdu. Protéger la régénération et les sols lors de l'intervention. ATTENTION: peuplement en bordure d'un ruisseau permanent. (2 -C)	1.13

(suite à l'autre page)

(suite)

No. Peupl.	Travaux suggérés	Commentaires	Superficie (ha)
31	Laisser aller	Peuplement sur site mal drainé en bordure d'un ruisseau permanent.	2.59
32	Laisser aller	Peuplement en croissance, pacage forestier.	1.30
33	Coupe totale ou laisser aller	Peuplement résineux où la croissance est très limitée. Le peuplement pourrait être complètement récolté ou conservé puisqu'il est en bordure d'une résidence et utilisé comme pacage forestier. (2 -C)	0.28
34	Laisser aller	Peuplement en croissance, pacage forestier.	1.23
35	Entretien	Les chemins forestiers présents sont généralement de bonnes qualités. Un entretien régulier est nécessaire pour assurer de conserver la qualité de ceux-ci. (1 -C)	3.09

141.01

* Ces travaux suggérés sont des conseils et non une prescription sylvicole dûment signée par un ingénieur forestier. La prescription sylvicole demande une étude plus approfondie du terrain.

*Urgence du traitement : Très (1), Assez (2), Peu (3)

*Durée de la validité de la recommandation : 0 – 5 ans (C), 5 – 10 ans (L)

*****Aucune** superficie présente dans ce plan d'aménagement forestier (PAF) n'a de valeur légale, il s'agit ici d'**estimation** et d'**approximation**.

Acceptation et signatures

Les travaux présentés dans ce plan d'aménagement forestier représentent une aide pour le producteur forestier dans l'élaboration de sa vision pour l'aménagement et la mise en valeur de sa propriété et ils sont indiqués à titre de suggestion. Rien n'oblige le propriétaire à réaliser quelques travaux que ce soit. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. Il est recommandé de consulter un conseiller forestier, de vérifier la réglementation municipale applicable et de se référer au schéma d'aménagement des municipalités avant d'entreprendre toute sorte de travaux.

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier (PAF).

_____ 21/08/2017
Signature du propriétaire forestier ou du représentant date

Moi, Rémi Morin, ingénieur forestier, j'ai supervisé la réalisation de ce plan d'aménagement forestier pour la propriété forestière mentionné à la page 2 de ce même document pour *le Diable est aux vaches S.E.N.C.* et sa représentante madame Marie-Josée Gouin. Ce plan est valide jusqu'au 19 août 2027 inclusivement. L'inventaire terrain a été réalisé par Mathieu Fortin, technicien forestier.

Je certifie que ce plan d'aménagement forestier est conforme au Règlement no.5 relatif au Plan d'aménagement de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de la Chaudière.

Re Mi _____ 19 août 2017
Signature de l'ingénieur forestier date

Coordonnées de l'ingénieur forestier

Rémi Morin
1120 rue Lallier
Thetford Mines, Québec
G6H 2M6
(418) 281-0716
remi.morin@arbosilva.com
www.arbosilva.com
Numéro de permis de l'O.I.F.Q : 07-020



1- Identification		3- Parcelle											
Numéro du producteur : 41929 Adresse : 1394, CHEMIN DE ST-JULIEN, Saint-Julien Représentant :		Nom, prénom : Code postal : G0N 1B0 No :											
2- Localisation		4- Photo aérienne et carte											
Région écologique : 2c-T Municipalité (code) : 31035 Nom : Saint-Julien Cadastre (code) : 2724 Nom : CANTON WOLFESTOWN Lot no : 26A Lot no : 26C.1 Lot no : 26D.1 Lot no : 27A.1 Code d'unité d'évaluation : 3293-82-1560 Rang (code) : 01 Nom : Rang 1 No du P.A.F. : 190820170702001		Photo (1) : Photo (2) : Feuillet : 21E14NO											
5 - Résultats et qualité des interventions													
1. Surface terrière résiduelle (m ² /ha) :		Résineux : 3,0	Feuillus : 2,5										
2. Prélèvement (%) :		80											
3. Blessures aux arbres :		0											
4. Aug. qualité des tiges (O/N) :		N											
5. Érablière entaillée (O/N) :		N											
6. Coefficient de distribution % :													
7. Nombre de semenciers (qté/ha) :													
8. Tiges éclaircies ou dégagées :		%	Tiges/ha										
Résineux :													
Feuillus :													
Total :													
9. Tiges totales (éclaircies ou non) :		Résineux	Feuillus										
10. Végétation éliminée (%) :		Herbacée	Ligneuse										
11. Hauteur d'élagage :													
12. Nombre de tiges traitées/ha :		19											
13. An. dans ou prélèvement chemin débardage (%) :													
14. Nombre de microsites (qté/ha) :													
15. Volume marchand récolté (m ³ sol.) :		2 000											
16. Volume destiné à une transformation industrielle (min. 70% du récolté) (m ³ sol.) :		oui (1900- ³)											
17. No permis (si applicable) :		354-DIA-VAC-001-2017-52											
18. Exécution travaux envoyés :		N											
19. Machinerie ou équipement utilisé :		multi-porteur											
20. Qualité de l'exécution (%) :		100											
21. Respect bandes de protection (O/N) :		oui											
22. Date d'exécution du traitement :		fini print 2019											
23. Travaux réalisés par :		Conseiller											
24. Dernier rapport d'exécution pour cette prescription ? (O/N) :		Oui : oui Non :											
6 - Renseignements sur la plantation													
Essence	Quantité	Type	Densité (Tiges/ha)	Espacement (m)	Pépinière	Code de stock							
Total:													
7 - Travaux exécutés et demande d'aide financière													
TEG	Code prod.	Nb d'unités	TECHNIQUE (\$)				EXÉCUTION (\$)				TOTAL (\$)		
			Taux	S-Total	Réduc.	Total tech.	Bénéf.	Taux	S-Total	Réduc.		Total exé.	Bénéf.
G	8922	16.000	264.00	4.224.00	0.00	4.224.00	A	0.00	0.00	0.00	0.00	A	4.224.00
Programme : Programme d'aide			Montant de l'aide financière : 4 224,00				0,00				4 224,00		
8 - Données fauniques		11 - Réserve à l'Agence		10 - Attestation de l'ingénieur									
26. Commentaire (ex.: nb d'îlots) : {RFO_COMMENTAIRE}		L'Agence accepte la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et demande de participation financière présentée. À cet égard, l'Agence accorde une participation financière au : Producteur forestier reconnu <u> </u> et ce, pour un montant de <u>0,00 \$</u> Conseiller forestier accrédité <u>X</u> et ce, pour un montant de <u>4 224,00 \$</u> et par conséquent, le(s) reconnaît à titre de bénéficiaire(s) de sa participation financière. L'Agence refuse la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et demande de participation financière présentée. Signature de l'Agence : _____ Date : _____		J'atteste que tous les renseignements qui apparaissent dans ce rapport sont véridiques et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence. J'atteste aussi que les travaux ont été effectués en respect et selon les modalités d'intervention prévues au PPMV de l'Agence. Rapport d'exécution préparé par : <u>Rémi Morin</u> <u>08/08/2019</u> Date Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de : _____ Signature Ing. f. 07-020 _____ 08/09/2019 No permis Date									
9 - Autres critères d'appréciation		Si non-inscrit à la prescription : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Dérogation à un règlement : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Ajustement au PPMV : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Si oui justifications ou précisions :		Sélectionné pour la V.O. : <input type="checkbox"/>									
Coupe réalisée en deux types, Travail terminé en mai 2019 avec la fin du transport de bois. Travail bien fait.				No : 1251350170098 19051									

